

Un autre Avenir pour Etampes

Les associations étampaises du nouvel espace Louis Blériot, épisode 2

Les associations de Blériot devront payer l'eau, le gaz et l'électricité. **Nous avons voté contre le principe.**

Il reste de nombreuses questions en suspens. Est-ce que les associations devront **payer** pour les **parties communes**, les **salles de réunions**, qu'en est-il des **locaux utilisés par plusieurs associations** ? **Est-ce que ces règles vont se généraliser ailleurs ?**

En 2023, Étampes va subir une augmentation des prix du gaz et de l'électricité. Sauf que l'État met en place des aides directes et indirectes pour en diminuer l'impact, même si cela ne sera pas suffisant. **Ces aides perçues vont-elles être répercutées aux associations**, ou gardées par la ville ?

Tout ceci a été fait **sans concertation** et **sans réflexion**.

Malheureusement, plusieurs associations qui ont tant besoin d'un local, hésitent désormais à le prendre.

C'est inadmissible. **Nous devons préserver nos associations.**

Gilles Bayart et Virginie Tartarin
AutreAvenirEtampes@gmail.com